

## LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

# De multiples projets pour lutter contre les inondations



De multiples projets pour lutter contre les inondations

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

©CAVEM-Christine DELVILLE

Le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) auquel la CAVEM adhère a été créé pour prévenir les risques d'inondations et réduire leurs conséquences sur le territoire. Le PAPI permet de mettre en place une politique globale de prévention à l'échelle d'un fleuve ou d'un bassin entier. Il a été élaboré par le Syndicat Mixte de l'Argens en collaboration avec la CAVEM pour y inscrire les opérations qui concernent la basse vallée de l'Argens.

### Un engagement permanent contre les inondations

Le territoire est vulnérable aux inondations et il faut prendre en compte la dangerosité des phénomènes pluvieux imprévisibles et récurrents. Les dernières inondations remontent à moins d'un an (novembre 2019) avec des conséquences majeures sur la sécurité des biens et des personnes.

Mis en œuvre depuis le 9 décembre 2016, 63 actions composent ce programme sur dix intercommunalités pour un montant de 96 millions d'euros sur la période 2016-2022. La CAVEM très impliquée dans la lutte contre les inondations possède la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Parmi les premières actions réalisées sur le territoire et inscrites à ce programme, des travaux ont été réalisés en 2018 au grau de la Galiote à Saint-Aygulf et sur le seuil des Iscles à Roquebrune-sur-Argens pour permettre un meilleur écoulement de l'Argens.

Pour les projets à venir, l'ensemble des communes de la CAVEM déjà touchées par des inondations seront

concernées. Des études et des dispositifs seront mis en place pour cerner les possibilités techniques afin de réduire la vulnérabilité des constructions existantes. Concernant, le site de la Palud, fréquemment impacté, la réalisation d'une digue de protection est prévue ainsi que le remplacement du pont de la Garonne.

Il est également programmé la création d'écrêteurs de crues sur les sites de Vaulongue et de l'Aspe à Saint-Raphaël. Nous reviendrons dans une prochaine publication plus en détail sur ce sujet.

---

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien  
(rond-point A.Karr)  
CS 50133  
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/actualites-23/de-multiples-projets-pour-lutter-contre-les-inondations-1277.html?>

cHash=c3c7c6d0c43682fc4ca4827e709b8f11